

BULLETIN D'INSCRIPTION

M. Mme Mlle (rayer les mentions inutiles)

NOM (en capitale)..... PRENOM

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Tél :

Email.....

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :

- Formation :

- Date :

- Coût total de la formation :euros

- Ci-joint pour payer ma formation :

- un chèque deeuros à l'ordre de Espace Aurore et à encaisser le premier jour du stage.

OU

- En mensualités par chèques datés du jour et à l'ordre de Espace Aurore . **Merci d'inscrire au dos les dates d'encaissement des chèques, et les joindre au courrier d'inscription.**

- un chèque de 25 euros à l'ordre de Espace Aurore **pour la carte d'adhérent à l'association**

A....., le

Signature : (entraîne l'acceptation intégrale des conditions générales de vente ci-dessous)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La carte d'adhérent à l'association est obligatoire pour toute participation à nos formations ou stages. Cette carte est annuelle et son prix est de 25 euros.

L'inscription est validée dès la réception du règlement complet soit en un seul chèque soit en plusieurs mensualités par chèque. Les règlements sont encaissés au début de la formation, et pour les règlements en plusieurs mensualités ceux-ci sont encaissés suivant l'échéancier établi.

A compter de l'envoi de votre bulletin d'inscription vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1^{er} jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées. Sauf cas de force majeure justifiable (certificat médical en cas de maladie ou d'accident) en cas de désistement en dehors de ces délais, les sommes versées sont définitivement conservées ou reportées sur un stage ultérieur devant être suivi dans un délai de un an à compter de la date de signature du bulletin d'inscription.

Toute formation commencée est due en totalité.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.

Pour des raisons pédagogiques ou si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques l'association Espace Aurore se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation. En cas d'annulation toutes les sommes versées pour la dite formation seront remboursées sans aucune indemnité ou reportées sur un stage ultérieur.

L'association Espace Aurore décline toute responsabilité pour les objets ou valeurs perdus, échangés ou volés dans le centre.

Nos formations professionnelles n'ont pas valeur de « diplôme » pour toute activité médicale ou paramédicale sous peine de sanction par la déontologie médicale.

Les formations et disciplines enseignées et les séances individuelles proposées ne sont pas des pratiques médicales et ne se substituent en aucun cas à votre médecin ou à votre traitement médical..

Association Espace Aurore – 220 rue des Forestiers- 74250 Viuz en Sallaz

Tél : 04 50 31 03 27 – Fax : 04 50 31 13 61 – email : info@espaceaurore.com – site : www.espaceaurore.com

Association loi 1901 N° 0742006039 –SIRET 478 544 125 00014- APE 8559B

Organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro 82 74 01853 74-Cet enregistrement n'est pas un agrément d'état